

RENTRÉE DES CLASSES

« Ça va mieux ? » ou c'est juste « Pas de bol »



Une nouvelle année scolaire commence dans notre académie avec toujours les mêmes difficultés : absence de postes suffisants, recours à la précarité, salaires stagnants. Mais il ne s'agit pas de savoir combien de postes ou quels moyens sont nécessaires pour bien travailler puisque la seule logique est « Combien ça va coûter ».

Selon les établissements, en fonction des dotations, de qui aura obtenu ou pas un poste supplémentaire, on entendra donc notre hiérarchie dire « Ça va mieux » ou « Pas de bol ». Mais la logique est la même ailleurs dans le privé.

Politiques éducatives et politiques générales : une même logique

La loi Travail, c'est :

- La fin des conventions collectives, les accords de branches, les repères collectifs : l'accord d'entreprise l'emportera sur l'accord de branche et sur la loi générale.
- La négation de la représentativité syndicale. Avec seulement 30% des voix, un syndicat pourra demander l'organisation d'un referendum d'entreprise pour contrecarrer la position d'un syndicat majoritaire.

Ce sont les mêmes logiques qui guident les politiques dans notre secteur notamment la réforme des rythmes scolaires ou celle du collège : disparités territoriales et sociales du système éducatif, individualisation du système indemnitaire, individualisation des parcours scolaires ou de carrière pour les personnels, valorisation de l'entrepreneuriat et de ses principes au sein du système scolaire.

Oui, politiques éducatives et politiques sont liées !

Dans l'Éduc' : les chiffres... et le terrain

À coups de promotions médiatiques, la ministre Vallaud-Belkacem a publié sa liste de rentrée : les « bons » chiffres des postes créés dans l'Éducation Nationale et l'inventaire des promesses tenues par le gouvernement.

Au-delà des chiffres et des beaux discours, la réalité des personnels et des élèves sur le terrain est tout autre :

- Manque de personnels et recours à la précarité.
- Pression aux heures supplémentaires pour masquer le manque de postes d'où l'augmentation de la charge de travail.
- Classes surchargées pour éviter les ouvertures de classes.
- Pressions hiérarchiques et culpabilisation des personnels qui hésitent à refuser de prendre le travail supplémentaire.
- Absence de revalorisation significative des salaires (0,6% c'est une aumône)

CE QUI NUIT AUX SALARIÉ-E-S DU PRIVÉ FINIT TOUJOURS PAR NUIRE À CEUX/CELLES DU PUBLIC COMME NOUS L'AVONS DÉJÀ CONNU POUR LES RETRAITES.

SALARIÉ-E-S DU PUBLIC COMME DU PRIVÉ MOBILISONS-NOUS ENSEMBLE !



QUEL AVENIR POUR LA JEUNESSE ?

- Délivrance de blocs de compétences au lieu de diplômes reconnus
- Affaiblissement des garanties collectives en particulier pour les jeunes et pour les femmes
- Précarité de l'emploi avec la Généralisation des contrats de travail flexibles

Renforcement de la précarité

- Le recours massif aux contrats précaires pour combler le manque de personnels est la conséquence de la politique d'austérité salariale et budgétaire du gouvernement.
- Pourtant, des postes, il en manque car les besoins sont là : des infirmiers-ières, des administratifs, des agents techniques, des enseignant-es, des AED.

C'est nous qui faisons tourner la machine de l'Éducation nationale dans des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader.

- La loi Travail ouvre la possibilité d'une remise en cause importante des statuts de la Fonction publique et des statuts dérogatoires des personnels.

Éducation à sécurité ou promotion de la peur ?

Les ministères de l'Éducation nationale et de l'Intérieur ont lancé un plan de mise en sureté des établissements scolaires pour faire face à la menace terroriste.

Désormais, personnels, élèves, parents devront intégrer la « culture de la sécurité » qui va se décliner sous différentes formes : exercices sur le risque attentat intrusion, formation des élèves aux premiers secours, fouille visuelle des sacs, contrôle à l'entrée des établissements, réservistes mobilisés devant les écoles le jour de la rentrée scolaire et " surveillance dynamique avec des patrouilles mobiles tout au long de l'année, travaux de sécurisation dans les établissements scolaires pour la mise en place de... sas, portiques, caméras vidéo, vigiles à l'entrée ?

Au-delà de cette promotion de la peur, nous demandons des moyens humains et une véritable politique éducative permettant de lutter contre les inégalités scolaires.

LOI TRAVAIL : le combat continue dès le 15 septembre

En dépit de la promulgation de la loi Travail en pleine période estivale, la détermination des travailleurs-euses contre la régression sociale et pour de nouveaux droits est intacte.

Lors du 1^{er} semestre 2016, les jeunes, les salarié-es des petites comme des grandes entreprises, les salarié-es du public comme du privé l'ont dit et redit, ils ne veulent pas de cette démolition du code du travail.

La CGT Educ'Action Nantes appelle les personnels à reprendre la lutte de plus belle et dès la rentrée de septembre, à organiser des heures mensuelles d'informations syndicales, d'assemblées générales pour la grève interprofessionnelle du 15 septembre et pour celles qui suivront...



La CGT Educ'Action Nantes syndique tous les personnels de l'Éducation nationale de la maternelle à l'université
Rejoignez un syndicat indépendant, interprofessionnel, démocratique et de luttes.

Je souhaite : Prendre contact

Me syndiquer